

GAP « concertation à propos des pesticides »

Le 5 décembre 2019 – Mairie de Saillans

Présents (dont 6 agriculteurs) : Royer Maddy, Banet Mireille, Carod Cédric, Boilloz Mikaël, Corbet Christophe, Beylier Georges, Chauvet Patrick, Pape Sébastien, Guémard Emeline, Laurens Franck, Lescroart Alain

Excusée : Faure Claire

Observateurs : Léopold Joël, Jannin Stéphane (La Bégude de Mazenc)

Elus : Fernand Karagiannis (animation), Oddon André, Hirschler Joachim

Synthèse : (pas de compte-rendu exhaustif)

L'objectif de la rencontre, après la 1^{ère} réunion du GAP, est de discuter du déroulé de la réunion publique.

Une proposition de déroulé a été envoyée par Claire Faure et Alexandre Mourot (voir en annexe).

Les échanges sont de nouveau variés et permettent de préciser encore des informations. Ceux-ci sont classifiés et le déroulé pourrait prendre cette forme :

- **Etat des lieux** (sous forme d'interventions) qu'est-ce qu'un phyto ? Rappel sur le GRAB

(parcelle expérimentale de 1000 m² à Espenel depuis 10 ans), pour lier phyto et Cu

(cuivre)

les pratiques actuelles, les lister ?

les préventions

quelles alternatives déjà en place

le zéro-phyto et les collectivités

le grand public et l'utilisation de produits toxiques

risques pris par les agriculteurs = pris par tous, respect donc des règles par les agriculteurs

peurs : pourquoi on a peur (réponse dans les pratiques) : avoir des temps d'échange sur les peurs

attentes des alternatives (pour l'instant certaines hors de prix)

questions sur les arrêtés : refus que l'arrêté cible uniquement l'agriculture conventionnelle

règlementation nationale prévue pour début 2020

point sur les S.D.H.I. : « *Extrait Libération 16 01 2019 : Même si l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a publié mardi un avis rassurant quant aux risques potentiels de*

cette classe de pesticides destinée à lutter contre les champignons, Pierre Rustin, directeur de recherches au CNRS maintient son alerte. » »

- Ressentis des habitants et interrogations (sous forme d'échanges)

Prévoir déjà une 1^{ère} liste des questionnements importants et recueillir d'autres interrogations et/ou inquiétudes

- que demandez à la commune (sous forme d'échanges)

sens d'un arrêté, soutien aux agriculteurs, pourquoi pas une charte, des accompagnements et des aides aux agriculteurs

Un groupe de 6 volontaires (Guémard Emeline, Banet Mireille, Boilloz Mikaël, Corbet Christophe, Oddon André et Karagiannis Fernand) finalisera le déroulé après avoir contacté des personnes ressources et préparera concrètement cette réunion.

Des personnes ressources, déjà identifiées (conseillers – technicien : Paul Méric + Isabelle Méjean et élus – Pierre Comba – viticulteur à Crozes l'Ermitage - de la Chambre d'Agriculture de la Drôme, conseillers viticoles, technicien cave coopérative Clairette de Die (Nicolas Fermont), GRAB (Maxime), syndicat de la clairette (Fabien Lombard - président), seront contactées. D'autres pourront s'ajouter.

La date de la réunion publique sera confirmée en fonction des disponibilités des intervenants.

ANNEXE

Proposition de déroulé de la réunion publique par Claire Faure et Alexandre Mourot

. Pourquoi cette réunion ?

Demande de citoyens pour un arrêté anti-pesticides à Saillans (quelqu'un des Coquelicots pourrait prendre la parole)

. Informations sur les pesticides par des personnes ressources diverses

Par exemple, 5 minutes par intervenant : FNSEA ? Générations futures ? Qui d'autre ?

Puis questions/réponses avec les personnes présentes

. Actions possibles à l'échelle locale

Prise de parole par un élu sur la situation agricole à Saillans

Puis un agriculteur bio et un non-bio expliquent ce qu'ils font (5 minutes chacun)

Puis débat avec les personnes présentes : propositions, comment dialoguer, compréhension mutuelle, informations possibles

Puis : quelles actions de la mairie possibles (soutien et promotion de l'agriculture bio) ?

. Actions d'ampleur politique nationale

Prise de parole par un élu qui explique l'intérêt et les limites d'un arrêté anti-pesticide

Et si on organisait une votation pour décider ?

Puis débat avec les personnes présentes (non plus sur les pesticides, mais sur le principe de la votation)

Puis décision si oui ou non il faut organiser cette votation
